

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 17 Jan., 1907.

Les fruits de l'alcoolisme.

De tous les maux qui menacent l'humanité, l'alcool est bien le plus grand le plus redoutable et le plus terrible.

De toutes parts, aujourd'hui, on en aperçoit les ravages. Partout, dans les journaux, dans les églises, dans les salles de conférence on crie contre cette calamité, et en apparence, sans beaucoup d'effet.

Autrefois, il n'y avait à peu près que les hommes qui tombaient dans le gouffre. Aujourd'hui, les femmes s'en mêlent, s'unissent à ces derniers, et boivent aussi. C'est presque une confédération.

Les femmes, qui de leur nature, tiennent tant à être aimables à être attrayantes et belles, il semble qu'elles abandonnent même cette ambition et qu'elles achètent la hideuse ivresse alcoolique même au prix de la beauté.

Voyez-les, la figure congestionnée, les yeux hagards, la langue embarrassée; comme elles sont laides et comme c'est triste!

Puis il est si facile de prendre l'habitude de boire même pour les femmes. D'abord un verre de bière à la partie de whist ou à la noce; ensuite un peu de whisky pour aider la digestion et pour chasser le "spleen" enfin l'habitude commence, la volouté s'affaiblit, et pour se défaire de cette habitude la lutte est déjà longue et sérieuse.

L'ivrognerie chez la femme non seulement ruine sa santé, déforme ses traits, obscurcit ses yeux, mais amène aussi sa ruine intellectuelle et morale. Une femme qui boit est le plus triste spectacle au monde.

Et chez l'homme, le spectacle n'est pas moins épouvantable.

S'il boit, ses facultés bientôt s'affaiblissent, ses sentiments et son intelligence s'obscurcissent; il s'affaiblit, devient stupide, malade; sa charpente physique se délabre, de même que son être moral.

L'ivrognerie lui enlève tout honneur tout respect, toute fortune, lui fait perdre l'amitié du ciel et des hommes, ruine sa famille, l'éloigne de toute heureuse opportunité, le ruine lui-même, le tue avant l'âge, avant l'âge le rend à la tombe.

Une Bombe.

Le chef de gare Archaubault de Lyan, a découvert sur la voie du Boston and Maine, vers les sept heures, lundi soir, une bombe qu'on a tout lieu de croire remplie de matières explosibles.

Cinq minutes après cette découverte, un train bondé de voyageurs passait à l'endroit où cet engin de destruction avait été déposé.

La police cherche le misérable qui a mis cette bombe sur la voie, en plein milieu de la ville, à un endroit où son explosion aurait entraîné des conséquences épouvantables.

DONNEZ-NOUS NOS DROITS

Au Tres Honorable Sir Wilfred Laurier, premier Ministre du Canada

A ses honorables collègues du Cabinet Federal, spécialement les Honorables MM. Brodeur et Emerson

A Tous les Honorables Senateurs et Deputes Du Parlement Federal.

Aux Honorables Deputes de cette Province, MM. Hughes, McLean, Martin et Lefurgy.

Cette humble requête des citoyens de la Province de l'Ile du Prince Edouard expose respectueusement ce qui suit :

1—Depuis trente-trois ans nous demandons au parlement fédéral de remplir la promesse qui nous a été faite lorsque nous sommes entrés en confédération.

2—Depuis trente-trois ans nous avons lutté héroïquement pour une communication ininterrompue avec la terre ferme, quoique, contre de multiples obstacles naturels, les pires sont l'éloignement des grands centres et les difficultés de communication, qui nuisent à la prospérité de notre province et qui cause le dépeuplement de notre île.

3—Depuis trente-trois ans nous payons un montant énorme de taxes pour aider à bâtir des chemins de fer, des canaux dans l'ouest du Canada, pour ouvrir et développer les régions lointaines afin de leur donner les facilités du commerce avec l'univers.

4—Depuis trente-trois ans nous faisons un appel incessant pour l'avancement de notre commerce et le bien être de notre île, aucun peuple a été plus fidèle aux lois et à la domaine du gouvernement fédéral que nous.

5—Avant l'entrée de cette province en confédération, notre île était prospère provenant de ce que nous avions la manipulation de nos affaires publiques.

6—Que depuis trente-trois ans nous avons payé des millions pour développer des pays qui sont peuplés aujourd'hui avec des races qui ne sont guère au crédit de la Dominion.

7—Nous tenons à protester, avec toute l'énergie possible, contre les promesses fausses qui nous ont été faites de temps à autre.

8—Nous tenons à protester avec toutes nos forces contre l'injustice de nous imposer des hommes, à la tête des départements publics, qui ne veulent que leur agrandissement et qui ne cherchent d'aucune manière à satisfaire la population de cette île mais s'y opposent par des actes de criantes injustices.

9—Nous tenons à protester avec tout notre pouvoir contre l'abus qui se pratique dans cette province en rapport avec notre chemin de fer et nos bateaux à vapeur "Stanley et Minto".

10—Nous enrégistrons ici, une protestation contre l'indifférence et l'injustice dont nous traitent les ministres de la marine, M. Brodeur et le ministre des chemins de fer, M. Emerson.

11—Nous protestons avec toute l'ardeur que possède un peuple viril et sage, des néfastes et injustes manipulations des bateaux à vapeur, "Stanley" et Minto" et de l'acte ingrat de la part du surintendant du chemin de fer de cette province en nous privant du nombre de trains, pendant l'hiver, que demandée cette province.

12—Nous pouvons faire autre que de dire que si ces actes d'injustice continuent que cette province secourra le jong qui la lie en confédération, pour nous donner le privilège de nous servir selon nos besoins.

13—Nous demandons aux Honorables députés de cette Province, MM. Hughes, McLean, Martin et Lefurgy de s'unir pour obtenir nos droits du gouvernement fédéral. Nous leur demandons de cesser leur lutte les uns contre les autres et de travailler ensemble pour obtenir ce qui nous est dû par le gouvernement fédéral; de se montrer plus nobles que de passer leur temps à critiquer les actes de celui-ci et de celui-là; enfin d'agir d'une manière que les électeurs de cette province développent du respect pour leurs députés.

14—Nous demandons enfin que ces choses soient faites de suite pour empêcher l'émigration et la dépopulation générale et la ruine de notre pays.

15—Nous confions ce mandat aux autorités pour leur demander la révéndication de nos droits, et

16—Si nous obtenons pas justice de nos griefs, qui sont nombreux et vont en augmentant de jour en jour, il nous reste qu'une chose à faire: s'est de nous séparer du reste de la Dominion et nous unir avec un pays ou des provinces, qui sauront nous rendre justice et nous traiter comme le reste de leurs enfants.

ABONNEZ-VOUS A l'Impartial, Tignish

La rentree du parlement federal CHAMBRE DES COMMUNES

L'IMMIGRATION ET L'INTERCOLONIAL

L'OUEST AURA DIX NOUVEAUX DÉPUTÉS

Jeudi dernier le parlement est entré dans l'expédition des affaires après les vacances du jour de l'an.

Les interpellations nombreuses ont occupé presque toute la séance avec un débat sur les conflits ouvriers.

Le premier ministre a déclaré, en réponse à une inpellation de M. Wilson, que M. Preston est toujours commissaire canadien en Extrême-Orient. S'il se rendit en Afrique, ce fut en mission spécial et non point pour y remplacer M. Kittson, agent démissionnaire. Il est faux que les gouvernants du Japon, de la Chine ou de la Corée aient protesté contre la nomination de M. Preston comme agent commercial en des divers pays.

Réponse de M. Olivier à Armand Lavergne :

Le ministre sera toujours heureux de travailler au rapprochement des deux races, anglaise et française, dans le monde. Il a commencé et continuera la propagande pour activer l'immigration française au Canada.

Réponse de M. Emmerson à M. Bergeron.

Le ministre des chemins de fer a dépensé l'année passée \$92,510 à la Rivière du Loup, pour les remises à la locomotives l'Intercolonial. Il consacra cette année, aux mêmes fins un montant de \$99,500. Pour des travaux semblables exécutés à Chaudière Junction, il fut dépensé, l'an dernier, \$56,609 et il sera dépensé cette année \$66,800. On dépensera aussi \$21,500, à Sainte-Flavie et \$20,000 à Drummondville.

L'hon. M. Oliver a répondu à M. Wilson de Lennox que le gouvernement avait dépensé \$75,200 en Grande Bretagne et Irlande pour fins d'immigration en 1905 et \$34,000 du 1er juin au 1er décembre.

Réponse de M. Oliver à M. Ross, de Yale Cariboo :

Durant les sept années antérieures à 1899, le Canada a reçu 34,305 immigrants de l'Europe continentale, et il en a reçu 107,389 de 1899 à 1896 avec le système de la North Atlantic Trading Company.

Le premier ministre a déposé un bill ayant pour objet d'accorder dix nouveaux députés à Alberta et à la Saskatchewan. La population de ces deux provinces atteint aujourd'hui, un chiffre de 442,112 âmes.

M. Borden a provoqué un intéressant débat en proposant la nomination d'une commission parlementaire pour l'étude de la question des conflits ouvriers.

M. Borden croit qu'une commission composée de neuf membres pourrait facilement trouver une solution à ce grave problème pourvu qu'elle fût revêtue de pouvoirs très étendus pour mener à bien une enquête complète. Aussi sa résolution spécifie-t elle que cette commission devra posséder "le pouvoir d'envo-

yer quérir personnes, papiers et documents et d'interroger des témoins sous serment".

Suivant M. Borden, la loi relative aux conflits ouvriers est incomplète et elle est loin de donner satisfaction. Depuis cinq ans, nous avons été témoins de grèves très malheureuses. Montréal a eu sa grève des tramways en 1903, Sydney sa grève des aciéries en 1904; Valleyfield, sa grève des filatures en 1902; Buckingham, sa grève des scieries il y a quelques semaines seulement. A diverses reprises, la milice a été appelée sous les armes le pays a été ensanglanté par les émeutes et en plus de ces calamités il en a coûté au pays des frais d'argent considérables.

C'est la preuve que la loi d'arbitrage est virtuellement inefficace. La meilleure chose serait donc de charger une commission parlementaire, d'étudier la situation ouvrière, pour rédiger ensuite conformément à ses observations la meilleure loi possible pour prévenir la répétition des maux dont nous avons eu si fréquemment le spectacle jusqu'ici.

En réponse à M. Borden, M. Lemieux ministre du Travail, déclare qu'il ne croit pas à la nécessité de nommer une commission pour étudier cette question des conflits ouvriers. Tous les renseignements qu'il désire et que la commission projetée pourrait lui fournir, M. Borden les trouvera consignés dans la "Gazette du Travail" et dans les rapports du sous ministre du Travail.

M. Verville appuie M. Lemieux considérant qu'une commission ne rendrait justice qu'à un parti et coûterait trop au pays. Verville est contre l'arbitrage obligatoire.

M. Raph Smith député ouvrier de Nanaimo dénonce la proposition Borden En conclusion, il propose, en amendement à la motion Borden, une résolution déclarant satisfaisante la loi d'arbitrage actuelle et suggérant seulement qu'on en modifie certains détails.

M. Bourassa appuie l'amendement et approuve M. Lemieux. Pour sa part il est en faveur de l'arbitrage obligatoire. On ne devra cependant l'établir qu'après avoir fait comprendre parfaitement au peuple la nature de ce système et lui avoir fait accepter. Dans quelques jours, le député Labelle donnera à la Chambre des explications personnelles, au sujet d'attaques dirigées contre lui par les journaux, relativement à la grève de Buckingham.

M. Bristol propose ensuite l'ajournement du débat à lundi et l'obtient. Il est six heures. L'orateur lève la séance.

Chronique de St Paul Kent Co.

Aujourd'hui le 11 janvier, il fait un froid de loup; mais la température, les trois dernières semaines, fut tout à fait douce et peu favorable à ceux qui travaillent dans les chantiers.

Nous avons eu la Messe de minuit, et, comme d'habitude, elle fut très-belle. Notre zélé curé se dépense toujours, à l'approche des grandes fêtes. Il aime le chant et la musique. Il ne manque jamais de nous ménager, pour ces circonstances, de la musique charmante. Cette année le chœur de la paroisse, nombreux de trente voix, se surpassa sous l'habile direction du Père Leger. L'accompagnement des violons par MM. Camille Arsenault, Olivier Cormier et Béloni Richard ne contribua pas peu à l'harmonie des différentes pièces exécutées.

Quoi que la pluie tombât par torrent, la veille de Noël, l'église était bien remplie de fidèles le soir. Le maître autel, avec ses réverbères

M. Prémilite Johnson, notre zélé conseiller municipal a eu le malheur de se fracturer une côte, il y a quinze jours. Le Dr. Myers, spécialiste de Moncton, est venu le soigner. Dans quelques jours M. Johnson pourra vaquer à ses affaires.

Dimanche dernier le Père Leger avait pour hôtes l'avocat Reilly, et M. J. J. Bourgeois, deux de ses bons vieux amis de Moncton.

Le moulin à scie et à lattes de M Eugène Desroche est en pleine voie d'opération. M. Philémon A. LeBlanc va encore y faire couper au moins un million cet hiver.

Trois autres moulins à scie et à lattes vont bientôt se mettre à l'œuvre: celui de M. Anselme D. LeBlanc qui opère depuis plusieurs années: le deuxième appartient à M. Max. LeBlanc qui, si les choses vont bien, coupera dans les deux millions; le troisième, qui sera sur place ces jours prochains, est la propriété de deux énergiques jeunes hommes de la paroisse. MM. E. Louard T. Robichaud et Camille Gotreau.

NOTES DE ST-JACQUES

M. François Gallant, M. André Gallant et leur soeur Emilienne de Abrams Village sont arrivés des Etats, jeudi soir le 10, appelés au chevet de leur mère qui est dangereusement malade. Ces deux messieurs sont domiciliés aux Etats-Unis depuis plusieurs années et réussissent très bien dans leur pays d'adoption.

Mlle Mary A. McNally de Abrams Village fait la classe, depuis une semaine à Union Corner.

L'assemblée annuelle des patrons de la fromagerie de Abrams Village avait lieu mercredi après-midi le 9 à la salle St Philippe. L'assemblée était assez nombreuse et des questions de la plus haute importance pour l'industrie laitière y furent discutées.

M. Madrel Arsenault de Urbainville, retenu au lit par la maladie depuis plusieurs jours, n'est pas mieux par les dernières nouvelles.

VIATOR

La Poursuite et la haine des Fanatiques

Le Vatican voit dans les récents changements diplomatiques de France, la détermination du gouvernement de faire disparaître complètement l'élément clérical du service diplomatique.

La première mesure dans ce sens a été le rappel de M. Klevzkowski un catholique, du consul général de Montréal, pour le remplacer par M. D'Allemagne, d'origine juive, et un franc-maçon.

La décision d'envoyer M. Cambon comme ambassadeur à Berlin, au lieu de Vienne est attribuée au fait que M. Cambon, qui est catholique n'a pas suffisamment aidé, lorsqu'il était à Madrid, au mouvement anti clérical espagnol, et on a considéré que Vienne était un centre catholique trop important pour l'y envoyer.

M. Leygues a été appelé à lui succéder à cause de son anti-cléricalisme.

La Pape, dans une note qu'il vient d'envoyer au professeur Grefin, le successeur de Mgr T. Montagnini comme secrétaire de la nunciature, sanctionne l'assemblée plénière des évêques français, qui doit avoir lieu le 15 du courant.

S. E. GALLANT ABRAMS VILLAGE

DU P. E. Nouvelles marchandises de toutes sortes.

Marchandises sèches, Epiceries, Habits, Chaussures, Chapeaux, etc. Beau Stock de Livres de prières, cha pelets et objets religieux, aux prix les plus réduits.

Nous prenons les produits de la ferme en échange pour nos marchandises. VEENEZ NOUS VOIR

Sore Nipples and Chapped Hands. Are quickly cured by applying Chamberlain's Salve. Try it; it is a success. Price 25 cents.